



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N°2778-SD

cerfa

N°12567 * 16

Prélèvement forfaitaire et prélèvements sociaux sur les produits de placement à revenu fixe et les produits et gains des bons et contrats de capitalisation, des contrats d'assurance-vie de source étrangère et les produits des PEA de source européenne (articles 124 C, 125 D et 125 A du code général des impôts)

Mois concerné par la déclaration

Mois au cours duquel les revenus ont été encaissés

Identification du redevable

Nom et prénoms

Nom de naissance

Adresse

Date et lieu de naissance

Identification du déclarant *lorsqu'il est différent du redevable*

Dénomination

Adresse de l'établissement

N° d'identification *si une convention a été signée*

Paiement

Somme à payer *Reporter le montant déterminé en dernière page, case QR*

Mode de paiement

- Numéraire Chèque bancaire barré établi à l'ordre du Trésor Public
 Virement sur le compte du Trésor à la Banque de France

Date et signature

Cadre réservé à l'administration

Droits :

N° d'opération :

Date :

Absence d'option :

- absence de paiement
 paiement partiel
 dépôt hors délai

	BASE IMPÔTABLE	TAUX	MONTANT DÛ
Produits de placement à revenu fixe de source étrangère soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire			
Intérêts et produits des obligations, créances, dépôts, cautionnements, comptes courants, fonds communs de créances, bons de caisse	BA		x 12,8 % IA
Revenus exonérés des impatriés	EA		
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source étrangère afférents à des versements effectués à compter du 27.09.2017 soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire			
Produits des contrats de moins de huit ans	BB		x 12,8 %
Produits des contrats de plus de huit ans	BC		x 7,5 %
Total			IB
Revenus exonérés des impatriés	EB		
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source étrangère afférents à des versements effectués avant le 27.09.2017 soumis sur option au prélèvement forfaitaire libératoire			
Bons ou contrats émis à compter du 1.1.1990 d'une durée de :			
- moins de 4 ans	BD		x 35 %
- de 4 à 8 ans	BE		x 15 %
- 8 ans et plus	BF		x 7,5 %
Bons ou contrats émis du 1.1.1983 au 31.12.1989 d'une durée de :			
- moins de 2 ans	BG		x 45 %
- de 2 à 4 ans	BH		x 25 %
- de 4 à 6 ans	BI		x 15 %
- 6 ans et plus	BJ		x 7,5 %
Total			IC
Imputation du crédit d'impôt étranger			OL
Total net			
Ou, si le crédit d'impôt excède le prélèvement dû, reliquat de crédit d'impôt étranger			
À reporter lignes OM et OR pour imputation sur les prélèvements sociaux dus au titre des mêmes produits			
Revenus exonérés des impatriés	EC		
Produits d'épargne solidaire de source étrangère soumis au prélèvement obligatoire libératoire			
Crédit d'impôt étranger	BK		x 5 %
Total net			ID
Ou, si le crédit d'impôt excède le prélèvement dû, reliquat de crédit d'impôt étranger			OE
À reporter lignes ON et OS pour imputation sur les prélèvements sociaux dus au titre des mêmes produits			
Revenus exonérés des impatriés	ED		
Produits afférents aux versements déductibles faisant l'objet d'un retrait en capital des plans d'épargne retraite			
Revenus exonérés des impatriés	BL		x 12,8 % IE
	EF		
Total du prélèvement forfaitaire non libératoire à payer : IA + IB + IC			A422
Total du prélèvement forfaitaire libératoire à payer : ID + OE			A452

	BASE IMPÔSABLE	TAUX	MONTANT DÛ
Prélèvements sociaux			
Produits de placements à revenu fixe et produits afférents aux versements déductibles faisant l'objet d'un retrait en capital des PER de source étrangère			
CSG		x 10,6 %	PQ
CRDS		x 0,5 %	PV
Total			PF1
Prélèvement de solidarité		x 7,5 %	PG1
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source étrangère – Produits des versements effectués à compter du 27.9.2017			
CSG		x 9,2 %	PQ
CRDS		x 0,5 %	PV
Total			PF2
Prélèvement de solidarité		x 7,5 %	PG2
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source étrangère – Produits des versements effectués avant le 27.9.2017			
CSG		x 3,4 %	
...		x 7,5 %	
...		x 8,2 %	
...		x 9,9 %	
...		x 9,2 %	
Total			PQ
CRDS		x 0,5 %	PV
<i>Imputation éventuelle du crédit d'impôt étranger Report partiel de la ligne OL</i>			
Total net PQ + PV - OM			PF3
Prélèvement social		x 2 %	
...		x 4,5 %	
Total			PS
Contribution additionnelle « solidarité autonomie »		x 0,3 %	PZ
Prélèvement de solidarité		x 2 %	
...		x 7,5 %	
Total			PW
<i>Imputation éventuelle du crédit d'impôt étranger Report partiel de la ligne OL</i>			
Total net PS + PZ + PW - OR			OR
Produits d'épargne solidaire de source étrangère			
CSG		x 10,6 %	PQ
CRDS		x 0,5 %	PV
<i>Imputation éventuelle du crédit d'impôt étranger Report partiel de la ligne OE</i>			
Total net PQ + PV - ON			ON
Prélèvement de solidarité		x 7,5 %	PF4
<i>Imputation éventuelle du crédit d'impôt étranger Report partiel de la ligne OE</i>			
Total net PX - OS			PX
			OS
			PG4

	BASE IMPÔSABLE	TAUX	MONTANT DÛ
Produits des PEA de source européenne			
CSG		x 3,4 %	
...		x 7,5 %	
...		x 8,2 %	
...		x 9,9 %	
...		x 9,2 %	
...		x 10,6 %	
Total		PQ	
CRDS		PV	
Total net PQ + PV		PF5	
Prélèvement social		x 2 %	
...		x 2,2 %	
...		x 3,4 %	
...		x 5,4 %	
...		x 4,5 %	
Total		PS	
Contribution additionnelle « solidarité autonomie »		PZ	
Contribution additionnelle au prélèvement de solidarité		PY	
Prélèvement de solidarité		x 2 %	
...		x 7,5 %	
Total		PW	
Total net PS + PZ + PY + PW		PG5	
Total des prélèvements sociaux à payer hors prélèvement de solidarité : PF1 + PF2 + PF3 + PF4 + PF5		PU	0701
Total du prélèvement de solidarité à payer : PG1 + PG2 + PG3 + PG4 + PG5		PK	A392
MONTANT TOTAL À PAYER : IA + IB + IC + ID + PU + PK		QR	
À reporter en première page.			